

palliative - vs



**Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2006
de la section cantonale valaisanne de la SSMSP**

Lieu : Hôpital de Sion : AG suivie de la conférence du prof. Jose Luis Pereira : « Perspectives et développement des SP en Romandie »

Présences : 33 personnes

Excusés : 10 personnes

1) Ouverture de la séance

Sandro Anchisi ouvre l'assemblée générale en soulignant encore une fois à quel point les soins palliatifs en Valais sont soumis à de fortes tensions depuis plusieurs mois et que le rôle de la section est de défendre l'ensemble des SP dans un canton où la réalité est multiple et pluridisciplinaire.

2) Nomination des scrutateurs

Isabelle Millioud et Bruchez Elisabeth

3) Approbation du PV du 1^{er} juin 2006

Aucune question n'est exprimée au sujet du PV de la dernière assemblée qui est approuvé à l'unanimité.

4) Membres affiliés à la SSMSP, non-membres de la section

Selon le dernier téléphone d'Al Bezençon, en accord avec Claude Fuchs, il est convenu que les personnes présentes à l'assemblée de la section cantonale pourraient automatiquement être inscrites comme membres de la section pour autant que l'assemblée donne son accord.
L'Assemblée donne son accord pour ce principe à l'unanimité.

5) proposition d'un nom de section commun de la partie romande et Haut-valais : palliative-vs

Ce nouveau nom est accepté.

6) Présentation du projet du site internet par M. Jeanbourquin

Logo : plusieurs remarques sont retenues :

Le dessin du canton est trop grand proportionnellement au reste.

Par rapport aux régions et aux rivières dessinées, il y a un manque de représentativité de ces dernières dans la partie « en-dessus » du Rhône, à voir si une carte peut réintroduire quelques rivières.

La séparation des districts charge un peu l'image : ok pour le site mais pas sur le logo.

Plan de navigation :

Ok pour la date de la mise à jour.

L'image des mains dérange une partie de l'assemblée : trop classique, pas assez original : S. Anchisi rappelle que pour le grand public cette image reste très représentative.

Décision : les personnes qui le souhaitent peuvent faire d'autres propositions qui seront étudiées par le comité.

Plateforme vivante :

M. Jeanbourquin présente le projet autour de cette plateforme : Le principe est le suivant : échange d'infos qui seraient validées par des modérateurs (2 à 3 p. de professions différentes) qui « valident » l'information comme étant une information valable. Bien que l'exemple de M. Jeanbourquin soit mal choisi (coordonnées d'un bénévole), le groupe qui travaillera sur le site va se pencher sur ce principe.

Décision : Création d'un groupe qui travaille sur ce projet de site : toute personne intéressée peut s'annoncer au secrétariat.

7. Présentation du rapport d'activités par Sandro Anchisi

Axe politique :

Le groupe a envoyé une lettre à M. Burgener qui est restée à ce jour sans réponse.

La section a proposé à la commission d'éthique de l' ASSM (Académie Suisse Sciences médicales) quelques remarques pour l'élaboration de directives médico éthiques en matière de SP.

Si certains commentaires ont été retenus, d'autres ne l'ont pas été en particulier une des questions récurrentes des enjeux des SP est la question des SP proches du domicile du patient. Le RSV ne semble également pas très préoccupé par cette question-là en particulier pour les personnes âgées. Parallèlement une unité spécialisée type EMSP (Equipe Mobile Soins P) pour l'hospitalier et le domicile serait également à développer.

Pour le Haut-Valais, les lits soins palliatifs sont une toute nouvelle structure à créer : à suivre.

Un groupe à l'intérieur du RSV s'est constitué pour réfléchir autour des SP et plusieurs membres de notre section en font partie.

Axe Domicile-Famille :

Le groupe domicile a récolté d'importantes informations qui pourraient figurer sur le site sur l'organisation, le matériel à disposition, les lieux de contact pour toute personne se retrouvant à domicile en fin de vie. Ces informations sont également intéressantes pour le monde professionnel. De plus cela renforce l'idée développée dans les présentations qui ont eu lieu lors de la dernière assemblée de printemps (sur les prestations de Pro Senectute, CMS de Sierre et LVCC) d'essayer de renforcer les liens entre professionnels dans les situations en particulier de domicile : se faire connaître et profiter d'un réseau mis en place.

A la suite de cette première récolte d'informations, le groupe domicile se pencherait sur la question de l'après : une fois la personne décédée quelles ressources la famille peut trouver et où : ce serait également l'occasion de déterminer des thèmes et de lister entre autres toutes les démarches administratives à effectuer lors du décès d'un proche.

Axe personnes âgées :

Ce groupe souligne l'importance de mettre la personne âgée au centre de la question et un mouvement important a commencé dans ce sens-là : plusieurs homes se sont montrés actifs et préoccupés d'offrir à leurs résidents un lieu de vie où des critères de qualité au niveau de la gestion de la douleur par exemple ont pu être explicités (documents de référence).

Ce travail doit encore s'élargir aux médecins référents des homes qui jouent un rôle très important dans cette problématique.

Axe formation :

Actuellement ce groupe ne s'est pas réuni et le comité doit penser à restructurer ou à relancer la problématique.

Avec l'avènement de la chaire de soins palliatifs pour la Romandie (première chaire académique dans ce domaine en Suisse), les différentes structures existantes (HES et IUKB) vont probablement être influencées par ce nouveau mouvement de formation en SP. La section doit suivre **l'évolution et les décisions qui vont être prises dans le futur pour le pôle** de la formation.

8. Comptes 2005-2006.

Le rapport du contrôleur des comptes , Benno Meichtry, est lu à **l'assemblée.**

Les comptes sont présentés également sous forme de transparents : solde au 30.09.2006 : 13 443.60

Les comptes sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité.

Nous remercions également les différents soutiens qui ont permis à la section de consolider leurs moyens, en particulier Janssen-Citag qui **sponsorise également l'apéritif qui suit l'assemblée.**

A signaler pour terminer le grand succès qu'a remporté la conférence du prof. Pereira dont un résumé sera disponible dès que possible sur le site www.palliative-vs.ch

Sion, le 09.11.2006 /